

- « Je veux remercier Brigitte Henriques, présidente du CNOSF, Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF et les responsables des institutions représentant les acteurs du sport qui reçoivent les candidats à l'élection présidentielle pour l'organisation de ce débat à la Maison du Sport Français.
- Une Maison du Sport Français où nous accueillons désormais à l'entrée la figure féministe d'Alice Milliat aux côtés du baron Pierre de Coubertin depuis l'inauguration de sa statue à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2021.
- Je veux féliciter la délégation paralympique française de retour des jeux d'hiver de Pékin pour ses très bons résultats avec 12 médailles dont 7 en or. L'enjeu est à présent d'ici les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 d'augmenter la visibilité des paralympiques entre deux Olympiades tout comme le sport au féminin, sous-médiatisé.
- Le CNOSF propose d'ailleurs dans son programme une augmentation significative du fonds de soutien à l'audiovisuel de l'Agence Nationale du Sport doté à l'heure actuelle de 1,5 million d'euros dont la vocation est d'améliorer l'exposition de toutes les disciplines sportives sur des chaînes gratuites. Je suis d'accord.
- Il a beaucoup été question du « sport d'après » pendant la crise sanitaire. Quels sont les grands défis pour le sport de demain auxquels ils nous faut répondre ?

Le défi d'un modèle sportif plus tempéré.

- Le modèle sportif européen est aujourd'hui percuté par deux grandes menaces. La première est celle d'une privatisation progressive des grandes compétitions sportives continentales par des intérêts privés à l'œuvre dans de nombreuses disciplines individuelles ou collectives, à l'image de la récente tentative de créer une « Super Ligue » de foot en Europe.
- Nous devons réaffirmer notre opposition totale à la privatisation des compétitions sportives, au système des ligues « fermées » qui ne profitent qu'à une poignée de clubs parmi les plus riches.
- La seconde menace est celle de l'accaparement des grandes compétitions ou événements sportifs internationaux par les grandes multinationales à la force de frappe financière considérable ou par des fonds d'investissement souverains à la main d'Etats aux moyens

illimités, à l'instar des pétromonarchies du Golfe qui n'hésitent pas à instrumentaliser le sport pour en faire une vitrine politique ou une « arme diplomatique ».

- Ces tentatives de captation du « bien commun » de l'organisation des grandes compétitions sportives et, plus largement, de prédation financière du sport sont inacceptables car avec elles font peser, par leur tendance inflationniste, un risque de disparition des valeurs universelles liées au modèle sportif européen fondé sur la solidarité, la durabilité, l'inclusion et qui repose sur une compétition ouverte et équitable.
- Tout le monde se souvient des images choquantes lors des Mondiaux d'athlétisme à Doha au Qatar en 2019 avec des stades climatisés en plein été et les conséquences sur la santé et l'intégrité physique des athlètes avec des températures de 40 à 50 degrés lors de certaines épreuves.
- Je propose que l'attribution des Grands Evénements Sportifs Internationaux obéisse à un cahier des charges strictes de respect des droits humains, sociaux et environnementaux. Le boycott diplomatique de Pékin 2022 se justifiait, il faudra se mobiliser aussi pour la Coupe du Monde de football en fin d'année et nous devons soutenir le mouvement sportif dans les actions mises en œuvre depuis l'invasion militaire de l'Ukraine pour mettre au ban la Russie.
- Rendre le sport plus tempérant, c'est aussi réduire l'empreinte carbone sur la planète, des activités sportives et les adapter au réchauffement climatique. L'équipe de Paris 2024 autour de Tony Estanguet s'engage fortement pour des Jeux sobres financièrement et écologiques.
- Je propose d'aller plus loin en développant les sports-nature et de plein air respectueux de l'environnement, en proposant la découverte à l'école d'une activité physique et sportive de pleine nature par trimestre minimum.
- Il y a 2,5 millions événements sportifs organisés en France chaque année, je propose de conditionner les subventions de l'Agence Nationale du Sport, des fédérations sportives et des collectivités territoriales en direction des clubs organisateurs aux critères de la charte ministérielle d'éco-responsabilité : meilleur gestion des déchets, des transports, élimination du plastique, sobriété dans la consommation d'eau et alimentation en circuits-courts.

Le défi de la santé publique.

- Le deuxième enjeu pour le sport de demain est un enjeu de santé publique. C'est la lutte contre les modes de vie sédentaires, qualifiée de « bombe à retardement sanitaire » dans le rapport des deux députés Régis Juanico et Marie Tamarelle en juillet dernier.
- Le CNOSF cite souvent le chiffre des 25% de capacité physique en moins pour les collégiens en 40 ans, mais ce chiffre date déjà d'il y a dix ans !
- Les indicateurs déjà désastreux de l'ANSES portant sur les années 2015-2016, sont encore plus alarmants après la crise sanitaire que ce soit pour la population générale, quand on sait que 95% de la population ne fait pas assez d'activité physique ou que ce soit pour les jeunes générations avec les 2/3 les 11-17 ans qui sont dans une situation de santé très préoccupante du fait de leur sédentarité.
- Que retiendra-t-on de ces deux ans de pandémie ? Que le sport n'a pas été considéré par le gouvernement comme un bien essentiel, une activité prioritaire, que les acteurs du monde sportif ont du se battre à chaque instant pour arracher des décisions favorables.
- Alors que le sport est vital, que c'est un atout face à la pandémie pour préserver la santé mentale et physique de nos concitoyens, une bouffée d'oxygène, un anti-dépresseur puissant qui permet de lutter contre le stress, l'anxiété et les troubles du sommeil, l'activité physique n'a pas été promue comme un message de prévention en santé publique, au même titre que la vaccination ou les gestes barrières
- L'activité physique adaptée est le meilleur médicament pour prévenir les facteurs de risques de la Covid-19, comme l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires mais aussi soigner et guérir dans le cadre des soins de rééducation et de réadaptation les nombreux malades qui souffrent de séquelles du Covid-long.
- On a, je crois, raté ces deux dernières années de formidables opportunités pour généraliser des « campus actifs » pour les étudiants, fragilisés psychologiquement, physiquement et aussi isolés qui étaient demandeurs de liens sociaux, d'activités collectives en plein air mais aussi pour généraliser des dispositifs complémentaires d'activité physique quotidienne à l'école.
- En comptant le temps scolaire, le temps passé assis atteint 55% de la journée à l'école primaire. Face à la détérioration de la santé physique et psychique de nos enfants, 30

minutes par jour, ce n'est pas suffisant ! A ce jour, le dispositif expérimental ne concerne que 8000 écoles au niveau national sur 30.000.

- A l'école, je propose au moins 1 heure d'activité physique et sportive en complément de l'EPS. Cela passe de l'activité physique sur le trajet domicile-école à pied ou en vélo, par l'aménagement des cours de récréation pour favoriser les jeux mixtes et la motricité, par un changement d'organisation des classes où les élèves passent l'essentiel de leur temps assis derrière un bureau, par le renforcement de l'EPS ainsi que des associations du 1er degré du sport scolaire, avec l'USEP, qu'il s'agit de généraliser dans toutes les écoles.
- Je veux aussi renforcer la formation initiale et continue des professeurs des écoles en activités physiques sportives et artistiques (APSA) alors que le gouvernement actuel a décidé de réduire il y a deux ans le volume de la formation des professeurs des écoles en EPS de 33%...
- La lutte contre la sédentarité doit constituer le fil rouge des politiques de prévention en santé publique à tous les âges de la vie.
- La deuxième mesure très forte que je propose est le remboursement des premières consultations médico-sportives pour la prescription de l'activité physique adaptée. La Loi visant à démocratiser le sport comprend des améliorations : on passe en terme de public éligible des affections de longue durée aux malades chroniques et ayant des facteurs de risques mais aussi aux personnes en perte d'autonomie.
- Mais aujourd'hui, le coût financier des activités physiques adaptées est encore un frein. Je propose un premier pas avec le remboursement par l'Assurance Maladie de ces consultations préalables à la prescription ainsi qu'une incitation financière pour les Mutuelles qui prennent en charge financièrement les séances d'activité physique adaptée.
- Je propose également la généralisation des tests de condition physique à tous les âges de la vie : c'est-à-dire dès l'école, mais aussi en milieu professionnel, dans l'enseignement supérieur et dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Le bilan sport du quinquennat Macron.

- La proposition de loi visant à démocratiser le sport a été votée le 24 mars dernier. Un vote tardif, in extremis, dans les ultimes secondes, voire les arrêts de jeu de la législature, un peu comme une session de rattrapage pour le sport.

- Nous attendions comme les ministres des sports successifs s'y étaient formellement engagés depuis 2017 un projet de loi sport et société, une deuxième loi d'héritage olympique après celle sur l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 votée en 2018.
- L'héritage cela aurait du être dès maintenant, avant les jeux : nous savons que les politiques publiques mettent près de deux ans à produire des effets visibles et parfois plus quand il s'agit de les généraliser à l'ensemble de la population.
- Certes, le texte comporte des avancées attendues de longue date comme la parité dans les instances sportives fédérales à partir de 2024 ou la possibilité pour les sociétés sportives de prendre la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).
- L'économie sociale et solidaire fait partie intégrante de cet écosystème sportif plus tempérant que j'appelle de mes vœux, nous proposons d'aller plus loin et de permettre aux clubs et aux fédérations sportives de prendre le statut de SCIC.
- En revanche, le texte ne contient pas d'avancées concrètes pour le développement des activités physiques en milieu professionnel et sur le lieu de travail : je souhaite comme le demande le CNOSF d'ailleurs l'intégration du développement des activités physiques et sportives pour les salariés dans le champ de la négociation annuelle sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail, l'obligation pour toute personne qui construit un nouveau bâtiment à usage industriel ou tertiaire sur un lieu de travail de le doter de douches et vestiaires.
- J'ai proposé que tous les adultes puissent se voir proposer 30 minutes d'activité physique et sportive par jour.
- Je veux aller plus loin en instaurant un crédit d'impôt pour les investissements des entreprises pour favoriser l'activité physique de leurs salariés, l'aménagement d'équipements sportifs par exemple, sur le modèle du crédit d'impôt pour la construction de crèche interentreprises. Nous devons inciter également les maîtres d'ouvrages publics et privés. Ces propositions sont d'ailleurs soutenues par l'Union Sport et Cycle.
- Nous regrettons également l'absence de reconnaissance dans la loi des missions de coordination et d'évaluation des Enseignants en Activité Physique Adaptée qu'ils assument depuis quarante ans dans nos territoires.

- Depuis 15 ans, le budget des sports est passé de 0,22% du Budget de la Nation à 0,32% soit un peu moins d'un milliard -800 millions d'euros pour être exact si l'on exclut les ouvrages olympiques non sportifs de la SOLIDEO- ça n'est pas satisfaisant !
- Pendant les trois premières années du quinquennat Macron, juste après l'obtention des Jeux olympiques et paralympique de Paris 2024, les crédits budgétaires et extrabudgétaires du sport ont été rabaissés de façon incompréhensible. Nous avons perdu du temps, un plan de rattrapage s'impose.
- Le CNOSF propose une augmentation de 500 millions d'euros en 2024 Je propose un correctif budgétaire dès le mois de juillet qui permettrait en 3 ans, de tripler le montant du budget des sports en 2025 avec trois milliard d'euros donc de passer à 1% du budget de la Nation.
- Je propose que ces 500 millions d'euros supplémentaires chaque année pendant quatre ans finance trois grandes priorités :
 - 1) Je veux élargir le « Pass sport » actuel qui est en fait un « coupon sport » de 50 euros - avec moins de 100 millions d'euros consommés à ce jour- pour en faire un véritable « Pass sport » sans condition de ressources incluant les étudiants jusqu'à 20 ans avec un montant financier équivalent au « pass Culture » de l'ordre de 300 euros qui permettent la reprise de licence dans les clubs mais aussi l'achat d'équipements sportifs.
 - 2) Je veux un plan pérenne de soutien aux équipements sportifs : les 5000 équipements sportifs de proximité annoncées par le Président de la République sur 3 ans ne concerne que 18% de la population totale dans les seuls quartiers Politiques de la Ville et Zones de Revitalisation Rurale
- Je souhaite un vaste plan qui s'adresse à toutes les collectivités territoriales sur le design actif -l'aménagement des espaces publics, du mobilier urbain des sentiers, parcs, aires de jeux... pour favoriser l'activité physique et le mouvement des Français à proximité de chez eux- sur les mobilités actives (marche, plan vélo ambitieux) et puis sur la rénovation aussi des équipements sportifs les plus anciens.
- Nous devons aussi soutenir le financement des 450 Maisons Sport-Santé -qui représente un montant de 4 à 5 millions d'euros de fonds d'amorçage pour 2022- : il faut aujourd'hui des financements pour le fonctionnement dans la durée de ces Maisons Sport Santé si l'on veut donner aux Maisons sport santé sur nos territoires un rôle pivot en matière d'accueil, d'information et d'orientation des publics concernés !

- 3) Enfin, je souhaite un fonds Héritage Paris 2024 de l'Etat beaucoup plus ambitieux -le COJO ne peut pas tout, il n'a pas l'argent pour cela- qui puisse déployer sur l'ensemble du territoire des actions en matière d'héritage pour les collectivités territoriales labélisées Terre de Jeux -ou par exemple le coût financier du relai de la flamme qui doit passer dans tous les territoires et être prise en charge par l'Etat- et de soutien aux associations sportives pour la relance du sport amateur.
- On n'est plus dans l'objectif des 3 millions de pratiquants supplémentaires, comme cela avait été promis au début du quinquennat, mais on est sur l'objectif de récupérer 3 millions de licenciés qu'on a perdus dans les clubs amateurs depuis deux ans, même si la moitié du chemin a déjà été fait par vous les fédérations !
- On mesure aujourd'hui avec la crise sanitaire et le désengagement de certains bénévoles que les emplois aidés, indispensables à la vie associative et qui ont diminué de 80 % en cinq ans, manquent cruellement.
- Je propose de recréer 300 000 emplois aidés pour aider les associations dont celles dans le secteur sportif et de nouvelles aides pérennes à l'emploi sportif qualifié.
- A Colombes, lors de ma visite à l'association « Les petits pains futsal » le 22 janvier dernier, j'ai annoncé que je soutiendrai les dispositifs d'appui à la filière de formation des métiers d'inclusion par le sport pour former les éducateurs sportifs à la disposition des clubs amateurs dans les territoires les plus difficiles, l'objectif est clair : la formation de 10 000 éducateurs d'inclusion par le sport dans les cinq prochaines années.
- Comme vous l'appelez de vos vœux, je m'engage à revaloriser le bénévolat et l'engagement associatif, en élargissant les dispositifs existants de compte d'engagement citoyen et de congés d'engagement associatif et en allant plus loin par la prise en compte de la durée d'engagement des bénévoles responsables dans le calcul des droits à de retraite.
- Je souhaite aussi réduire le temps de travail pour promouvoir l'engagement et le bénévolat et préserver les « jeunes » retraités senior qui sont un vivier indispensable chez les bénévoles responsable en ne reculant pas l'âge légale de départ à la retraite.
- Je généraliserai également le Service Civique en passant de 130 000 à 500 000 jeunes volontaires concernés chaque année si précieux pour le mouvement sportif et qui suscite des vocations de bénévoles responsables dans la durée.

- La deuxième décision que je prendrai si je suis élu président de la République est de recréer un Ministère des Sports de plein exercice, qui ne dépende pas de l'Education Nationale. On l'a bien vu depuis trois ans, Jean-Michel Blanquer n'a quasiment jamais parlé de Sport, ça n'a pas été une priorité, on n'a pas vu les soi-disant synergies !
- On a besoin d'avoir un Ministère fort avec des orientations stratégiques interministérielles, centré notamment sur la prévention en Santé publique et qui retrouve des moyens humains.
- La crise sanitaire a démontré la nécessité d'un Etat fort dans le domaine du sport. Les agents du Ministère des sports et les 1500 Conseillers Techniques et Sportifs ont fait preuve au plus du terrain d'une capacité d'adaptation qui fait honneur au service public.
- Je veux un service public fort alors que les fonctionnaires « sports » des services déconcentrés de l'Etat sont de moins en moins nombreux et que leur spécificité est aujourd'hui diluée dans de vastes Directions régionales de l'Education Nationale centrées sur des missions jeunesse comme le Service National Universel et non sur l'accompagnement des clubs, des bénévoles et des éducateurs sur les territoires.
- Pendant cinq ans, le sport n'a pas été considéré comme une grande cause nationale.
- Vous proposez une « COP des acteurs du sport en 2023 », et de faire du sport une « grande cause nationale » à partir de 2024, je souhaite pour ma part, faire du sport une grande cause nationale dès 2023, avant même les Jeux de Paris 2024 pour en réussir l'héritage sportif, territorial et sociétal.
- Enfin, je souhaite faire du mois de septembre un mois de fête du sport rassemblant toutes les initiatives existantes du mouvement associatif sportif et olympique : forums associatifs, journées de la forme, semaine olympique.
- Je veux permettre le prêt d'un vélo gratuitement pour tout jeune le souhaitant de fabrication française ou de deuxième main.
- Je souhaite enfin l'égalité des primes pour les équipes nationales masculines et féminines et entamer des démarches avec les acteurs privés pour réaliser un rattrapage des salaires dans les clubs professionnels. De même, il faudra une cellule d'écoute dans chaque fédération et les lieux où c'est nécessaire pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.